



La résidence autonomie « Arthur Musmeaux »



Les appartements : la résidence comporte 40 logements (studios de 32 à 36m²) qui font face au foyer de vie où se trouve le service restauration et les salles d'animation.

Les appartements sont répartis en 2 bâtiments sur un rez de chaussée et 2 étages



23 maisons plain-pied de 35m²
14 maisons plain-pied de 52m²

La résidence dispose de trois types de logements :



TI Bis = appartement ou maison plain pied ou TII

Composition :

- ✓ Une entrée
- ✓ Une cuisine équipée d'une plaque de cuisson et une hotte aspirante
- ✓ Un séjour chambre
- ✓ Une salle d'eau, WC, lavabo, douche
- ✓ Une prise télévision et une prise téléphone relié au standard
- ✓ Un chauffage central collectif
- ✓ Cellier et jardinet (pour la maison plain pied)
- ✓ Une chambre pour les TII



Les appartements sont loués vides, vous pouvez les aménager avec vos propres meubles...

La restauration

Le service de restauration fonctionne uniquement le midi.
Les résidents peuvent recevoir des invités.



Les intervenants extérieurs

Vous avez le libre choix des intervenants médicaux ou paramédicaux : médecin, infirmier(e) libéral(e), kinésithérapeute, pédicure...



L'animation

Des animations variées, vous sont proposées par l'animatrice : spectacle, lotos, gym douce, sorties extérieures, belote...

Les aides financières selon vos ressources

La résidence est habilitée à l'aide sociale

Possibilité selon vos ressources d'obtenir l'APL (demande faite par nos services)